

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 1^{er} juillet 2019

Objet

**Motion 2 –
référendum**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 juin 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,
M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN,
Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO
SENGA, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE,
M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS,
M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD,
M. LEY, M. BUTEL**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absent excusé :

M. LE BARS

M. Nicolas CALT a été nommé secrétaire de séance

En avril 2019, une proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris a été transmise au Conseil constitutionnel. Cette proposition a été présentée en application de l'article 11 de la Constitution par 248 députés et sénateurs /sénatrices. Le Conseil Constitutionnel a donc, depuis, autorisé l'ouverture de la période de recueil des signatures en vue de l'organisation d'un référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP).

Après les privatisations des services publics déjà en cours (EDF, autoroutes, Sncf, etc.) Il est important de se mobiliser.

À compter du 12 juin 2019, nous avons neuf mois pour convaincre 4 717 396 électrices et électeurs (soit 10%des électeurs inscrits) de s'unir pour imposer la tenue de ce référendum sur la question essentielle de l'avenir d'un service public national. C'est un événement politique qui peut changer des choses dans le pays en redonnant des couleurs à notre démocratie par cette prise de parole et de position populaire, en mobilisant sur cette question, puisque le ministre de l'intérieur a annoncé à nos parlementaires qu'aucune campagne publique d'information à destination des électeurs /électrices n'était envisagée, ni de dispositif postal et audiovisuel, et encore moins de moyens humains et financiers pour cette procédure, pourtant démocratique et d'ordre constitutionnel. Il a ajouté « s'il y a des signalements de dysfonctionnements, ils y remédieront. La loi n'autorise pas de campagne officielle ni de financement des partis qui participent à cette campagne. Mais chaque maire qui sollicite un « agrément » pourra l'obtenir et sera accompagné. »

C'est pourquoi, nous proposons ce vœu au conseil municipal.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Floirac,

- RÉAFFIRME son soutien au référendum d'initiative partagée concernant l'avenir du service public national « Aéroports de Paris ».
- DÉCIDE de mettre à disposition des citoyens citoyennes des points d'accès à Internet dans le maximum d'équipements publics afin de leur permettre d'enregistrer leur soutien.
- DEMANDE à la préfecture l'habilitation à recueillir et saisir les signatures papier CERFA.
- DÉCIDE de lancer une campagne d'information des citoyens citoyennes sur cette consultation, en précisant les modalités de signature.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 2 juillet 2019



Le Maire,

Nombre de votants :	26
Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	
Abstention :	6 Mmes HERMENT, FEURTET, MM. VERBOIS, ROBERT, CALT, LEY